

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du jeudi 9 décembre 2021

Rapport n° 20211209-300 à 20211209-301

**DÉCISION MODIFICATIVE N°3 AU BUDGET 2021 ET VOTE
DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME**

La décision modificative n°3 retranscrit pour l'essentiel l'issue de la négociation avec l'État de l'aide relative aux conséquences financières de la crise sanitaire en 2021 pour Île-de-France Mobilités.

En effet, après des mois de négociation, une aide d'un montant de 800 M€ a été attribuée à Île-de-France Mobilités pour 2021 sous la forme d'une avance remboursable à taux zéro, à comptabiliser en recettes de fonctionnement. Elle est complétée par une avance de trésorerie consistant à ne reverser à l'État le trop-perçu de l'aide de 2020 uniquement début 2022. Ces mesures ont été confirmées par un courrier du Premier Ministre à la Présidente en date du 7 octobre 2021 et sont intégrées dans le projet de loi de finances rectificative déposé au Parlement le 3 novembre dernier.

Cette aide, d'un montant conséquent, n'est pour autant pas suffisante pour couvrir pleinement le coût estimé de la crise en 2021 pour Île-de-France Mobilités de 1,3 Md€. Elle est de plus inférieure au montant d'aide escompté lors du budget primitif de 1 Md€. Le différentiel avec le budget voté, soit 200 M€, vient grever sa capacité d'autofinancement, ce qui induit automatiquement une hausse de la dette à lever en 2021. Cette hausse est légèrement moindre (141 M€) du fait de divers ajustements, traditionnels en fin de gestion, des autres dépenses et recettes et qui sont présentés plus en détail ci-après.

I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

1. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : - 201,755 M€

Recettes de fonctionnement	BP - 2021	Crédits ouverts	DM 3 - 2021	Total après vote	Variation
Transport scolaire	135,592	135,592	-	135,592	0,00%
Aide Etat COVID	1 000,000	1 000,000	-200,000	800,000	-20,00%
Autres subventions et recettes	55,631	110,631	-0,685	109,946	-0,62%
Avance Remboursable Etat	-	-	-	-	0,00%
Contributions publiques D.S.P.	-	-	-	-	0,00%
Contributions statutaires	1 314,446	1 314,446	-	1 314,446	0,00%
Ecritures d'ordre	347,000	347,012	-0,012	347,000	0,00%
Recettes diverses et except.	2,260	409,198	-1,058	408,140	-0,26%
Recettes Tarifaires	812,747	2 559,156	-	2 559,156	0,00%
Subventions tarification RIF	98,536	98,536	-	98,536	0,00%
TICPE	91,000	91,000	-	91,000	0,00%
VM	4 700,000	4 780,000	-	4 780,000	0,00%
Total	8 557,212	10 845,572	-201,755	10 643,817	-1,86%
Total réel	8 210,212	10 498,560	-201,743	10 296,817	
Total ordre	347,000	347,012	-0,012	347,000	

Les principaux ajustements tiennent à la prise en compte du montant définitif de l'aide octroyée par l'État à Île-de-France Mobilités du fait des conséquences financières de la crise de la Covid-19 sur ses recettes de fonctionnement.

1.1. Aide de l'état COVID : -200 M€

Au budget primitif 2021, a été inscrit un montant de 1 Md€ au titre du soutien financier de l'État à Île-de-France Mobilités conformément à l'article 3 du protocole signé en septembre 2020 par l'État et Île-de-France Mobilités et qui prévoit une clause de revoyure en cas de persistance de la crise sanitaire et de ses effets.

À la suite d'échanges commencés dès le début de l'année 2021 et qui se sont intensifiés à l'été, l'État a accordé une aide de 800 M€ à Île-de-France Mobilités pour 2021 sous la forme d'une avance remboursable à taux zéro, à comptabiliser en recettes de fonctionnement.

Le montant de cette aide étant inférieur aux crédits initialement inscrits, les crédits sont abaissés de 200 M€.

1.2. Autres subventions et recettes : -0,685 M€

Les contributions départementales dans le cadre des délégations de service public (DSP) pour l'exploitation de lignes de bus 10 (Marne Europe), 19 (Sénart) et 22 (exploitation du T9 et des lignes de bus bord de l'eau) sont ajustées à la baisse de 0,685 M€. Il s'agit des effets de la proratisation des montants à percevoir, fonction du nombre de lignes de bus intégrées *in fine* dans ces DSP en 2021 et de l'actualisation des prix.

1.3. Recettes diverses et exceptionnelles : -1,058 M€

Il s'agit d'un ajustement des crédits inscrits par erreur en DM2 et correspondant à des

écritures de régularisation liées à des cessions de biens antérieures.

2. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : -201,755 M€

Dépenses de fonctionnement		BP - 2021	Crédits ouverts	DM 3 - 2021	Total après vote	Variation
Exploitation régulière	Exploitation régulière SNCF	3 295,193	3 301,285	19,233	3 320,518	0,58%
	Exploitation régulière RATP	2 587,005	4 690,085	20,180	4 710,265	0,43%
	Exploitation régulière CT3	854,114	874,601	73,600	948,201	8,42%
	DSP	115,898	144,515	-	144,515	0,00%
	PMB et information voyageurs	15,583	26,742	-4,175	22,567	-15,61%
	Autres	50,184	50,359	3,188	53,547	6,33%
Transport scolaire	Transport scolaire	150,733	150,633	7,000	157,633	4,65%
Tarification sociale	Améthyste-autre tarification	6,600	6,600	-	6,600	0,00%
	Chèque mobilité	1,300	1,200	-	1,200	0,00%
Redevances / Taxes	Redevance accès SNCF Réseau	160,561	160,561	-	160,561	0,00%
	IFER	77,013	76,250	0,670	76,920	0,88%
Gestion de la dette / VT	Charges financières	70,528	62,280	-	62,280	0,00%
	Coûts de gestion du VT	54,211	54,211	-	54,211	0,00%
Budget courant	Charges de fonctionnement	51,738	65,780	-1,887	63,893	-2,87%
	Etudes	31,801	33,534	-2,645	30,889	-7,89%
	Impôts et taxes	4,639	4,645	-	4,645	0,00%
	Masse salariale	32,890	33,773	-	33,773	0,00%
Autres charges	Amortissement	370,000	370,000	38,000	408,000	10,27%
	Provisions	-	0,196	-	0,196	0,00%
Dépenses exceptionnelles	Dépenses exceptionnelles	-	1,070	-1,070	-	-100,00%
Virement de section	Virement de sect.	627,222	737,253	-353,848	383,405	-48,00%
	Total	8 557,212	10 845,572	-201,755	10 643,817	-1,86%
	Total réel	7 559,991	9 737,249	115,163	9 852,412	
	Total ordre	997,222	1 108,323	-316,918	791,405	

2.1. Exploitation régulière : +113,012 M€

Les crédits dédiés aux contrats d'exploitation avec les opérateurs publics sont revus à la hausse à hauteur d'un peu moins de 40 M€ (soit 0,5% des crédits RATP et SNCF) à la suite de nouvelles prévisions relatives aux intéressements qui dépendent notamment du niveau des recettes tarifaires et des indicateurs de qualité de service.

Les crédits au titre des CT3 sont révisés à hauteur de +73,6 M€ pour les raisons suivantes :

- la facture annuelle 2020 suppose un financement complémentaire de 46 M€ en raison du surcoût de l'impact de la crise sanitaire ayant entraîné une nette diminution des recettes directes perçues par les opérateurs.
- Cela induit un réajustement du besoin de financement en vue du règlement du solde de la facture annuelle 2021, provisionnée à hauteur de 30 M€ dans le budget voté. Il est proposé d'augmenter cette provision de 27,6 M€.

Par ailleurs, la baisse des dépenses pour le programme de modernisation de la billettique correspond à une prévision réajustée des études sur le SI services billettique.

Enfin, le rattrapage des bonus 2019 et l'actualisation des appels de fonds relatifs aux études de pôle induit une hausse des crédits de 2,6 M€.

Les ajustements restants (+0,6M€) sont liés à des virements de crédit effectués en cours d'exercice.

2.2. Budget courant : -4,532 M€

a) *Les charges de fonctionnement : -1,887 M€*

Cette évolution est due pour l'essentiel :

- aux frais de fonctionnement liés aux systèmes d'information qui sont réajustés à la baisse pour 0,840 M€ ;
- à divers ajustements de dépenses à la baisse sur le fonctionnement interne de l'établissement et notamment certaines dépenses liées à des manifestations décalées ou annulées du fait de la crise pour 0,250 M€.

b) *Les études : -2,645 M€*

Le budget des études est revu à la baisse à la suite notamment des retards dans le lancement des marchés d'études en transition énergétique et performance d'exploitation (-1,9 M€) et le report de certains projets comme le challenge voyageur pour -0,8 M€.

2.3. Amortissements : +38,000 M€

Il s'agit d'ajuster le montant des amortissements des investissements réalisés en 2020 dont la valeur n'est connue qu'au cours de l'année 2021.

2.4. IFER : + 0,670 M€

Un ajustement du montant de l'impôt sur les matériels roulants propriété d'Île-de-France Mobilités, l'IFER, est nécessaire après réception de l'avis d'imposition.

2.5. Virement à la section d'investissement : - 353,848 M€

L'évolution des dépenses et des recettes génère une modification du virement à la section d'investissement afin d'équilibrer la section de fonctionnement.

II - SECTION D'INVESTISSEMENT

1. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : -134,746M€

Dépenses d'investissement	BP - 2021	Crédits ouverts	Proposition DM3	Total après vote	Variation
Matériel roulant ferré	1 303,380	1 444,641	-86,541	1 358,100	-5,99%
Matériel roulant de surface	308,445	483,202	15,054	498,256	3,12%
Amélioration QS	318,908	390,502	-48,114	342,387	-12,32%
At. et Instal. Fixes SNCF	181,600	181,600	-	181,600	0,00%
COB (foncier, travaux, acqu.)	181,719	163,466	-5,000	158,466	-3,06%
Convention pluri-projets SNCF	189,600	274,100	12,300	286,400	4,49%
Projets d'infrastr. ss MOA	174,002	165,662	0,000	165,662	0,00%
Rachat MR - MEC	97,500	67,000	-22,000	45,000	-32,84%
Autres (im.mo.,opé. comptables)	14,978	21,667	-0,433	21,234	-2,00%
Remboursement du capital	170,930	155,930	-	155,930	0,00%
Reprise/Neut. des sub. versées	347,000	347,000	-	347,000	0,00%
Opérations d'ordre	23,000	24,593	-0,012	24,581	-0,05%
Résultat d'invest. reporté	-	132,814	-	132,814	0,00%
Total	3 311,062	3 852,176	-134,746	3 717,430	-3,50%
Total réel	2 941,062	3 477,720	-134,734	3 342,986	
Total ordre	370,000	374,456	-0,012	374,444	

1.1. Matériel roulant ferré et de surface : -71,486M€

a) Révision à la baisse des subventions au titre du matériel roulant ferré : -86,541M€

Matériel roulant ferré	BP - 2021	BP+DM1+DM2	DM 3 - 2021	Crédits ouverts 2021
DUALIS T4	20,904	23,522	2,163	25,685
Equipement MR	19,470	19,470	0,000	19,470
Francilien	222,104	257,090	-9,176	247,915
LIGNE 18 CONV ACQUISITION 15 rames	-	21,100	0,500	21,600
MF77 L7 et L8	4,284	9,265	1,591	10,856
MI09	-	-	0,026	0,026
MI20 (RER B)	51,190	68,377	26,009	94,386
MI2N	16,470	3,403	-1,819	1,585
MI79	-	-	0,198	0,198
Mi84 RER B	10,373	6,290	-0,114	6,176
MP14 STIF	212,467	202,687	-26,049	176,638
MR Métro MF19	30,955	69,408	-24,918	44,490
MR SGP	79,180	91,139	-10,339	80,800
MR Tram express	35,552	51,550	-13,860	37,691
Regio 2N	363,655	444,092	-23,048	421,044
RER NG	176,176	92,437	2,187	94,624
T1 MR	-	0,310	0,000	0,310
Transfert MP05 et MP89	4,558	9,100	-4,663	4,437
Z2N	56,042	75,399	-5,230	70,169
Total	1 303,380	1 444,641	-86,541	1 358,100

Les révisions proposées en DM3 sont liées à des décalages de livraisons communiqués en octobre par les opérateurs et la Société du Grand Paris :

- SNCF : principalement sur le Regio2N, les Franciliens, Dualis ;
- RATP : MP14, MF19, MI2N, MP89 ;
- SGP : concernant les futures lignes 15-16-17 ;

Ainsi, le montant des dépenses du matériel roulant pour 2021 s'élève à 1 358,100M€ soit une augmentation de +54,70M€ de crédits par rapport à la prévision du budget primitif (1 303,380M€).

b) Révision à la hausse de subventions au titre du matériel roulant de surface : 15,054M€

Matériel roulant de surface	BP - 2021	DM votées	DM 3 - 2021	Crédits ouverts 2021
ACQUISITION BUS CATP	142,400	142,400	0,000	142,400
Acquisition tram ways	12,602	16,384	-0,724	15,660
Acquisition tram ways sous MOA	5,980	9,980	0,000	9,980
CFI BUS 2021 2023	-	50,419	14,296	64,714
DISPOSITIF DAIDE AL ACHAT DE VAE	30,000	30,000	0,000	30,000
Matériel roulant bus CT3	42,000	42,500	-7,500	35,000
Matériel Roulant bus RATP	72,318	184,596	10,732	195,329
Vélos électriques	3,145	6,923	-1,750	5,173
Total subventions MR de surface	308,445	-	15,054	498,256
RACHAT MR BUS CT3	97,500	67,000	-22,000	45,000
Total matériel roulant de surface	405,945	67,000	-6,946	543,256

Il s'agit essentiellement de procéder à des ajustements de fin de gestion, en fonction des retours des opérateurs sur le bon avancement des projets et surtout une réévaluation à la baisse de la valeur de rachat des matériels roulants et des équipements associés à des DSP mises en service en 2021, à leur valeur nette comptable.

1.2. Amélioration de la qualité de service : -48,114M€

Amélioration Q.S.	BP - 2021	DM votée(s)	DM3-2021	Crédits ouverts 2021
Accessibilité PMR	4,250	4,250	-1,250	3,000
Information Voyageurs	49,602	76,365	-6,900	69,465
Intermodalité	36,295	62,945	-5,849	57,096
Investissement Billettique-Vente	134,215	109,425	-5,055	104,370
Optimisation des infrastructures	3,315	10,015	-5,760	4,255
Plan Impaqt	3,358	3,358	-0,800	2,558
SDA	85,000	97,500	0,000	97,500
Sécurité	2,874	26,644	-22,500	4,144
Total amélioration Q.S.	318,908	390,502	-48,114	342,387

L'ajustement des crédits de - 48,114 M€ résulte pour l'essentiel :

- d'une diminution des crédits liés à la Sécurité de -22,5 M€ inscrits à tort lors de la deuxième décision modificative, ces dépenses étant financées directement par la RATP sur ses fonds propres ;
- de l'ajustement de diverses subventions à verser jusqu'à la clôture de l'exercice budgétaire selon les dernières informations transmises par les opérateurs de transport.

1.3. Centres opérationnels Bus (fonciers, travaux, acquisitions...) : -5 M€

Il s'agit d'un ajustement des dépenses liées à la conversion énergétique des dépôts bus (initialement CT3).

1.4. Convention pluriprojet : + 12,300 M€

La SNCF a revu à la hausse l'estimation des appels de fonds en 2021 pour certains projets de cette convention pluriprojet. Les crédits sont ajustés en conséquence.

1.5. Autres dépenses immobilisations : -0,445 M€

Il s'agit d'une révision à la baisse de frais de recherche et de développement (-0,433 M€) et d'opérations d'ordre pour la régularisation d'écriture de cession passées sur les années antérieures (-0,012 M€).

2. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT : -134,746 M€

Recettes d'investissement	BP - 2021	Crédits ouverts	DM 3 - 2021	Total après vote	Variation
Emprunt	1 944,070	2 241,491	141,002	2 382,493	6%
Produit des amendes	138,770	138,770	-	138,770	0%
Subventions	200,000	200,000	-	200,000	0%
Autres recettes	8,000	0,229	40,100	40,329	17478%
Autres écritures d'ordre	23,000	28,514	-	28,514	0%
Dotation aux amortissements	370,000	370,000	38,000	408,000	10%
Affectation du résultat	-	135,919	-	135,919	0%
Virement sect. de foncion.	627,222	737,253	-353,848	383,405	-48%
Total	3 311,062	3 852,176	-134,746	3 717,430	-3%
Total réel	2 290,840	2 716,409	181,102	2 897,511	
Total ordre	1 020,222	1 135,767	-315,848	819,919	

2.1. Autres recettes : +40,100 M€

Ces autres recettes correspondent à des avoirs à recevoir de la SNCF au titre de la révision à la baisse des subventions de financement du matériel roulant concernant le RER NG et dans une moindre mesure concernant le projet Nexteo, versées au 1er semestre 2021.

2.2. Dotation aux amortissements : +38,000 M€

Le montant de la dotation aux amortissements est relevé de 38 M€, miroir des écritures de la section de fonctionnement.

2.3. Virement à la section d'investissement : -353,848 M€

Le virement de la section de fonctionnement s'équilibre en dépenses de fonctionnement comme en recettes d'investissement.

2.4. Emprunt : 141,000 M€

Le montant de l'emprunt est relevé de 141 M€ afin d'assurer l'équilibre de la section d'investissement. Cette hausse de l'emprunt est essentiellement liée à la baisse de l'autofinancement induite par la moindre aide de l'État au titre de la crise sanitaire.

Les deux sections du budget d'Île-de-France Mobilités sont bien équilibrées.

III -.AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET D'ENGAGEMENT

Il est proposé principalement de créer une autorisation d'engagement de 800 M€ afin de retracer le remboursement de l'avance accordée par l'État pour compenser pour partie les pertes de recettes d'Île-de-France Mobilités en 2021.